



Parc national
des Cévennes



de serres en valats

le magazine
du Parc national
des Cévennes

Pierre sèche et lauze, des filières en devenir



L'actu en images



© Natacha Maitaveme - PNC

Le Parc national et l'ONF s'associent pour la gestion des forêts publiques

Valoriser les forêts par des vocations multiples, protéger le patrimoine naturel et paysager, soutenir une chasse responsable qui contribue à l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, favoriser l'agriculture en particulier les activités pastorales, dynamiser le tourisme par la création de sentiers et d'équipements d'accueil, privilégier une sylviculture permettant d'alimenter la filière bois locale : tels sont les principaux objectifs de la convention de partenariat signée le 12 avril entre les deux établissements.

Une étude pour mesurer l'impact des pesticides néonicotinoïdes sur les insectes

Des chercheurs allemands ont installé fin avril un piège à insectes sur une crête des vallées cévenoles, dans le cadre de l'étude qu'ils mènent depuis 2018 sur l'évolution de la biomasse des insectes volants en France, notamment dans le Parc national. Leur objectif est de vérifier si l'érosion massive des insectes constatée en Allemagne est moindre chez leurs voisins français du fait de l'interdiction qui est faite dans l'hexagone de l'usage des pesticides néonicotinoïdes.



© Natacha Maitaveme - PNC



La Région reconnaît la richesse touristique du Parc national

Le Parc national est concerné par trois territoires labellisés Grands sites Occitanie-Sud de France, sur les 40 qui constituent ce réseau de hauts lieux d'attractivité touristique de la région. Il s'agit de « Mende Cœur de Lozère », des «Gorges du Tarn» et des «Cévennes ». Le 17 avril dernier à Mende, Henri Couderc, président du Parc national, a signé les conventions de partenariat avec Carole Delga, présidente de la Région, Sophie Pantel, présidente du Département et les élus concernés.



© Olivier Prothin - PNC



Bienvenue à Europe, Lausa, Monna, Buisson et Cévennes !

Le programme de réintroduction du gypaète barbu dans les Grands Causses se poursuit. L'objectif en est de créer un noyau de population dans le Massif central, de faciliter ainsi les échanges entre les populations des Pyrénées et des Alpes, de garantir un meilleur brassage génétique et d'aider ainsi à la survie de l'espèce. Début mai, trois jeunes oiseaux ont été lâchés dans les falaises de la Jonte, au cœur du Parc national. Deux autres les ont rejoints en juin. Cela porte à 20 le nombre de gypaètes réintroduits depuis 2012 dans ce cadre.

Édito

L'activité du Parc national a été dense en ce premier semestre 2019.

Coordinateur avec l'association des artisans bâtisseurs en pierre sèche du programme Laubamac, nous avons accueilli en avril à Florac-Trois-Rivières les premières Rencontres nationales des lauziers et bâtisseurs en pierre sèche (voir dossier). Ce temps fort du programme a été l'occasion de dresser le bilan des actions menées depuis 2016 pour aider à l'essor de ces deux filières économiques locales, et de définir leurs nouvelles perspectives de développement.

Sous l'impulsion de son président, Philippe Galzin, le conseil économique, social et culturel du Parc, installé fin 2018, a engagé des travaux pour répondre à la mission que lui a confiée le conseil d'administration : améliorer la connaissance et la perception des actions du Parc national afin que les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire passent du « Vous le Parc » à « Nous le Parc ».

Toujours dans l'optique d'un partage plus important avec les habitants et les visiteurs, les équipes de l'établissement ont préparé un programme ambitieux de près de 200 animations pour passer « un bel été dans le Parc » ! À noter en particulier le 18 juillet, le vernissage de l'exposition « Au cœur de la nuit » au château de Florac qui vous ouvrira les portes de la nuit et du magnifique ciel étoilé des Cévennes, et ce jusqu'au 10 septembre.

Enfin l'anniversaire des 50 ans du Parc se profile à l'horizon... 2020. Un comité des 50 ans, composé des habitants, d'acteurs du territoire, associés aux agents de l'établissement public, ainsi que les anciens du Parc qui sont la mémoire vivante de l'établissement, a été mis en place pour préparer la programmation des événements qui jalonnent l'année 2020 jusqu'au point d'orgue, autour du 2 septembre, date officielle de création du Parc national des Cévennes. Nous souhaitons que cet anniversaire soit une belle fête mettant en valeur la richesse de notre territoire et des actions menées par le Parc national.

Cette richesse a désormais sa vitrine. La Maison du Tourisme et du Parc national a en effet ouvert ses portes le 1^{er} juillet à l'ancienne gare du CFD de Florac ! Elle sera inaugurée fin septembre et nous vous la présenterons dans le prochain numéro de *de serres en valats*. D'ici là, n'hésitez pas à aller la découvrir !

Je vous souhaite à tous un très bel été.

Henri Couderc
Président du conseil d'administration

4. Actualités

8. Initiative éco-citoyenne

*La Ressourcerie du Pont
Un broyeur de végétaux mobile*

10. Cœur de Parc

*Report de la chasse aux cervidés :
les premiers résultats*

11. Poster

Le conseil économique, social et culturel

15. Dossier

Pierre sèche et lauze, des filières en devenir




19. Paroles de territoire

*Albert Douchy,
maraîcher-arboriculteur bio*

20. Découvrir


Le ravin secret de Champernal

De serres en valats est le magazine du Parc national des Cévennes.

ISSN : 1955-7345 - 2428-3002 - Commission paritaire n° 538 - Dépôt légal : juillet 2019. Magazine semestriel.   

Parc national des Cévennes - 6 bis, place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières - Tél. +33(0)4 66 49 53 00 - www.cevennes-parcnational.fr -

Directrice de la publication : Anne Legile - Rédactrice en chef : Catherine Dubois - Ont participé à la réalisation de ce numéro : Mariane Benoît, Natacha Maltaverne, Maxime Redon, Pauline Roux - Cartographe : Kisito Cendrier - Maquette : Olivier Prohin - Création maquette : Opérationnelle communication - Impression : Merico Delta Print. Tirage : 40 000 exemplaires - Photo de couverture : Olivier Prohin - PNC

 PEFC 10-31-1248 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Les 50 ans du Parc national se préparent

Le 2 septembre 2020, le Parc national des Cévennes soufflera ses 50 bougies ! Pour que l'anniversaire de la création du Parc national soit un temps fort pour le territoire autant que pour l'établissement public, l'événement sera co-construit par l'ensemble des acteurs concernés, habitants, élus, partenaires, agents du Parc...



Comité des 50 ans

définir le cadre précis de la préparation et du déroulement de cette année exceptionnelle. Par ailleurs, une chargée de projet « les 50 ans du Parc » a été recrutée pour assurer l'animation et la coordination de ce vaste « chantier ».

Au premier semestre 2019, les agents de l'établissement et les instances – conseil économique, social et culturel, conseil scientifique et commissions thématiques – ont été consultés.

Huit nichoirs à idées ont été installés en divers endroits du territoire afin de recueillir les suggestions de chacun pour fêter ce bel anniversaire. La boîte mail 50ansduparc@cevennes-parcnational.fr a en outre été créée.

A l'issue de ces consultations et à partir de la matière collectée, le Comité des 50 ans a fait émerger quelques grandes orientations.

L'anniversaire du Parc sera l'occasion de dresser et de partager un bilan objectif, de valoriser la richesse de ce territoire, de partager le présent et de construire l'avenir ensemble. « Les 50 ans » seront un temps de célébration, de rencontres et de convivialité, d'échanges, d'émulation et de nouvelles dynamiques.

Les événements qui constitueront la programmation officielle de l'anniversaire pourront être de trois types :

- certaines manifestations préexistantes, programmées en 2020 et portées par le territoire, pourront être labellisées « 50 ans du Parc » ;
 - certains événements seront à concevoir par le territoire en réponse à des appels à projets lancés par l'établissement ;
 - des événements majeurs seront programmés par l'établissement en collaboration avec des partenaires ou prestataires ressources.
- Les projets retenus seront sélectionnés avant fin 2019. ●

Dès leurs premiers échanges sur « les 50 ans du Parc », le conseil d'administration et la direction de l'établissement ont exprimé le vœu que cet anniversaire soit fêté tout au long de l'année 2020, sur l'ensemble des massifs, et que la programmation soit le fruit d'une concertation avec le territoire.

Pour ce faire, un Comité des 50 ans a été constitué. Composé d'une trentaine d'acteurs locaux, représentatifs de la richesse et de la diversité du Parc national, il a pour mission de

Partagez vos trésors et vos plus beaux souvenirs !

Projet de livre « 50 trésors du Parc »

Ce territoire nous est cher, à nous tous qui y vivons. Il recèle des richesses, des merveilles, des joyaux. A chacun son trésor... C'est peut-être un arbre, une fleur, un animal, un rocher, un élément bâti, ou bien un endroit pour la balade ou pour le point de vue, pour l'histoire qu'il évoque ou pour celle qu'il tait... Mais à coup sûr, ce quelque chose est spécial et vous voulez bien le partager. Nous vous offrons cette opportunité à travers un beau livre qui paraîtra en 2020. Pour contribuer à ce livre, adressez-nous un message décrivant en quelques

lignes votre trésor (et pourquoi il est votre trésor), sans oublier de mentionner votre nom et un numéro de téléphone où vous joindre.

Projet de vidéos « Un moment fort de ma vie avec le Parc »

Vous avez participé à un projet avec l'établissement public et vous avez envie d'en partager un moment fort. Faites-le nous savoir en décrivant ce moment en quelques lignes accompagnées de votre nom et d'un numéro de téléphone où vous joindre.

Adressez votre contribution :

- par courrier postal, en précisant

sur l'enveloppe « 50 trésors du Parc » ou « Un moment fort de ma vie avec le Parc » à Parc national des Cévennes - 6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières ;

- par courrier électronique, adressé à 50ansduparc@cevennes-parcnational.fr

Les prochaines étapes :

- trésors et moments forts récoltés jusqu'au 20 septembre ;
- 50 propositions sélectionnées par le Comité des 50 ans en octobre ;
- personnes sélectionnées contactées fin 2019-début 2020.





© Yves Macagnano - PNC

Ganoderme luisant



© Bruno Descaves - PNC

Caloptène méridional

Une année charnière pour les atlas de la biodiversité

Tandis que les quatre communes pionnières du Parc national terminent l'ABC qu'elles avaient engagé en 2017, quatre nouvelles intègrent à leur tour le dispositif cette année. En 2019, ce sont au total treize communes du territoire qui sont mobilisées au service de la connaissance et de la préservation de leur biodiversité.

Pour Arphy, Florac-Trois-Rivières, Génolhac et St-Privat-de-Vallongue, communes ABC de la première heure, 2019 marquera l'aboutissement de leur démarche. C'est le temps de l'analyse des données collectées, de l'élaboration des plans d'actions et du partage de ces « bilans et perspectives » avec la population. Cette dernière étape donnera lieu à des réunions publiques et des moments festifs à l'automne. Les connaissances acquises seront diffusées par divers canaux : production de rapports écrits, dépôt des données au Système d'information sur la nature et les paysages et mise en ligne sur le nouveau site Biodiv'Cévennes (<http://biodiv.cevennes-parcnational.fr>)

Les neuf communes qui ont lancé leur ABC en 2018 - Pont de Montvert Sud Mont Lozère, Valleraugue (aujourd'hui Val d'Aigoual), Sumène, St-Roman-de-Codières et St-Martial - ou l'engagent en 2019 - La Malène, St-Martin-de-Lansuscle, St-Michel-de-Dèze et St-Paul-le-Jeune - proposent cet été des programmes d'animations et d'inventaires participatifs à destination du grand public*. Habitants et visiteurs sont invités à partager le plaisir de décou-

vrir la faune et la flore locales, à s'approprier cette biodiversité commune et à en connaître la fragilité. Les inventaires ABC ne ciblent en effet généralement pas d'espèces remarquables. Ce sont souvent les plus communes qui jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes ; bien les connaître est précieux dans un contexte d'érosion de la biodiversité.

Depuis le printemps 2017, 19 047 observations faites dans le cadre des ABC ont été comptabilisées ; 6 097 concernent la faune et 12 950 la flore. Elles sont en majorité le fait d'experts, mais les résidents et les vacanciers ont eux aussi contribué à cette abondante « récolte ». Environ 45 % d'espèces supplémentaires sont venus grossir les listes initiales fournies à Arphy, Florac-Trois-Rivières, Génolhac et St-Privat-de-Vallongue. Parmi les nombreuses observations, on dénombre plusieurs espèces protégées ainsi que quelques nouveautés dans les bases de données naturalistes de l'établissement public, comme le caloptène méridional, un criquet, ou le ganoderme luisant, un champignon. ●

*Programmes disponibles dans les mairies concernées et sur le profil Facebook « Atlas Biodiversité Communales Cévennes ».

Opération Pollinisateurs

En 2019, l'aide des habitants et des visiteurs est particulièrement recherchée ! Chacun peut, dans le cadre d'un ABC, contribuer à accroître la connaissance de la faune et de la flore de sa commune. De plus, cette année, les communes ABC 2018 et 2019 invitent habitants et visiteurs à réaliser un inventaire photographique des insectes pollinisateurs. Ces derniers jouent un rôle essentiel pour l'environnement en contribuant à la fécondation des fleurs et en constituant le garde-manger de nombreuses espèces d'oiseaux et de reptiles notamment !

Pour contribuer à l'opération Pollinisateurs, rendez-vous en mairie ou sur : www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/abc-operation-pollinisateurs





Des pratiques innovantes pour une agriculture durable

L'établissement public du Parc national a répondu en 2018 à l'appel à projets « Aides aux activités de démonstration et aux actions d'information » dans le cadre du Programme de développement rural 2014-2020. Son programme de « journées de démonstration de nouvelles pratiques favorables au développement de l'agriculture biologique sur le territoire » a été retenu.

Conçues en partenariat avec les chambres d'agriculture de la Lozère et du Gard, Lozère Bio, le FR Civam* et l'Alodear**, ces journées ont pour objectif de faire découvrir à un public d'agriculteurs, d'éleveurs et de techniciens « agri-environnement » ou « eau », des outils et des pratiques innovants, peu répandus sur le territoire. Elles répondent à plusieurs objectifs : réduire l'impact environnemental de la production agricole, doter les acteurs du monde agricole de références adaptées aux spécificités locales et au contexte de changement climatique ; les inciter à modifier leurs pratiques et à adopter des méthodes de travail alternatives, respectueuses des animaux, des sols et plus largement de l'environnement, premier pas vers une conversion en agriculture biologique.

Bien connaître les propriétés thérapeutiques et les dosages des plantes et des huiles essentielles dans l'élevage de petits ruminants ; savoir utiliser la méthode de diagnostic Obsalim (Observation des symptômes alimentaires) dans la prévention sanitaire du troupeau : en

septembre 2018, les deux premières journées, en vallée Française, étaient destinées aux éleveurs caprins et producteurs de fromage de chèvre séduits par des protocoles de soins naturels.

En octobre et en décembre, deux rendez-vous de type « bout de champ » ont porté sur les couverts végétaux. Les participants ont observé le développement de divers couverts – moutarde, trèfle, ray-grass, orge, sarrasin – plantés dans deux contextes pédoclimatiques différents, le Valdonnez et le causse Méjean. Ils ont étudié leur rôle en tant qu'outil agronomique pour gérer la fertilité des sols, lutter contre le développement des adventices ou améliorer l'autonomie fourragère.

En 2019, trois journées ont été dédiées au maraîchage diversifié, dans les gorges du Tarn et les gorges de la Jonte. Animées par des paysans chercheurs adhérents de l'association Maraîchage Sol Vivant ou par des membres du Groupe de recherche en agriculture biologique, ces rencontres ont porté sur les pratiques permettant d'améliorer la fer-

tilité et la santé du sol, d'accroître les rendements, de gagner en autonomie et de contribuer à une agriculture durable (rotation des cultures, conduite des couverts...). En mars, une rencontre similaire s'est déroulée chez des producteurs d'oignons doux AOP Cévennes installés dans la vallée de Taleyrac.

Enfin, deux journées ont été consacrées à des démonstrations de matériels sur le mont Lozère et le causse Méjean - herse étrille, régénérateur de prairie - qui permettent de désherber mécaniquement des prairies et des cultures céréalières, de limiter la présence d'adventices, de niveler une parcelle ou encore d'avoir un sol plus perméable.

Ces démonstrations et actions d'information devraient se poursuivre en 2019-2020 ●

*Fédération régionale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural

** Association lozérienne pour le développement de l'emploi agricole et rural



Biosphera, Maison de la réserve de biosphère

Le centre d'interprétation des vallées cévenoles, Biosphera, situé à Cendras, a été désigné le 7 février « Maison de la réserve de biosphère des Cévennes », un statut unique au sein du réseau des réserves de biosphère de France.



Désigné « réserve de biosphère » par l'Unesco en 1985, pour sa double vocation de territoire aux patrimoines exceptionnels à protéger et de territoire humanisé et vivant, le Parc national des Cévennes a confié au Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles (SMHVC) la mission expérimentale de mettre en œuvre le programme Homme et biosphère (*Man and biosphere - Mab*) sur le territoire de la vallée du Galeizon. Ouvert en 2017 et animé par le SMHVC, Biosphera s'inscrit dans le réseau d'interprétation du Parc national, et à ce titre fait découvrir et valorise les richesses du territoire au travers des ressources et des animations proposées aux divers publics. Il témoigne également des valeurs du programme Homme et biosphère et des actions menées par les acteurs de la réserve de biosphère en faveur du développement durable : Agenda 21, sites Natura 2000, démarche de Territoire à énergie

positive pour une croissance verte, circuits courts, gestion qualitative et quantitative de l'eau...

La convention triennale signée le 7 février 2019 entre la commune de Cendras, propriétaire du lieu, le SMHVC et l'établissement public du Parc national des Cévennes a conféré à Biosphera la dimension de Maison de la réserve de biosphère et précisé les ambitions des trois partenaires pour ce site. La vocation de Biosphera à promouvoir le programme Mab et le réseau des réserves de biosphère, à communiquer sur les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, à valoriser les actions vertueuses et les outils imaginés localement qui contribuent à atteindre ces objectifs – Biodiv' Cévennes, sciences participatives... - ou encore à accueillir naturalistes et scientifiques est réaffirmée. ●

www.biosphera-cevennes.fr
www.mab-france.org

Un site pour déclarer les dégâts de grand gibier

Etape clé du projet d'observatoire de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (OEASC), les gestionnaires et les propriétaires forestiers peuvent depuis plusieurs semaines déclarer les dégâts commis par le grand gibier sur leurs parcelles via un formulaire en ligne, accessible sur <https://oeasc.cevennes-parc-national.net>. L'OEASC mis en place par l'établissement Parc national en partenariat avec les professionnels de la forêt, les fédérations de chasse, les chambres d'agriculture, des experts scientifiques et les services de l'État, a pour objectif de suivre l'état d'équilibre entre les populations de cerf, chevreuil et sanglier, leurs milieux de vie et les activités humaines, notamment agricoles et forestières.

La boutique Terres d'Aigoual s'est agrandie



Démarré en 2017, l'agrandissement de la boutique de producteurs locaux *Terres d'Aigoual* s'est terminé cet hiver. Dix entreprises et artisans locaux ont œuvré sur ce chantier où les matériaux bio-sourcés ont été privilégiés. Ce grand espace lumineux favorise la valorisation des produits locaux en circuit court. Les travaux réalisés participent à la requalification plus globale de l'offre touristique de la *Destination Aigoual*, avec le Pôle nature quatre saisons de l'Aigoual, le futur Centre d'interprétation du changement climatique et la revalorisation prochaine de l'extérieur et des abords de la Maison du Parc et du Tourisme de l'Aigoual.





Ressourcerie du Pont, Terre de convergence, La ressource en watt : des projets pour la planète

L'association Rd'Évolution œuvre dans le domaine de l'éducation au développement durable. En décembre 2014, elle ouvre la Ressourcerie du Pont dans une ancienne usine textile du Vigan, avec pour objectifs de réduire la production de déchets, de sensibiliser à l'environnement et de créer des emplois. Aujourd'hui, l'association porte de nouveaux projets citoyens au service de la transition écologique et solidaire sur le territoire.

Les activités de la Ressourcerie du Pont sont avant tout celles de toute recyclerie : collecte, tri, revalorisation, distribution et sensibilisation. Dépôts en boutique, débarras chez les particuliers, enlèvement des encombrants sur la voie publique : la première étape de récupération des affaires dont les propriétaires veulent se débarrasser (vêtements, meubles, jouets...) est aussi souvent l'occasion de les sensibiliser aux bonnes pratiques du tri et au réemploi des matières et des objets.

Soutien à l'artisanat et valorisation des savoir-faire : la Ressourcerie est une ruche d'artisans et d'artistes auxquels sont mis à disposition des outils

et des ateliers mutualisés, qui travaillent avec des matériaux sains et locaux et/ou issus du réemploi. Toutes sortes de talents s'expriment, de la couture à la vidéo en passant par le tissage ou la soudure.

La revente d'objets déposés puis restaurés se fait dans la boutique, située près du centre ville. Six emplois non-délocalisables ont été créés : restaurateur de meubles, collecteurs, valoristes électronique et jouets/brocante. Les salariés bénéficient de formations. La Ressourcerie accueille aussi régulièrement des stagiaires. Une vingtaine de bénévoles se répartissent les tâches d'accueil en boutique, de tri de livres, du textile et de la vaisselle, de réparation des vélos...

La Ressourcerie du Pont a également pour objectif la promotion de la sobriété énergétique et de l'économie sociale et solidaire. Elle valorise des acteurs locaux et nationaux dans les domaines des énergies renouvelables, de l'éco-construction, de la monnaie locale, des finances éthiques...

Elle permet également le stockage et l'optimisation d'une Caravane nomade d'alternatives concrètes autour des besoins fondamentaux du type « se chauffer, se vêtir, se loger, se déplacer... ».

L'équipe de la Ressourcerie participe à des chantiers solidaires et s'engage dans des actions humanitaires et sociales.



Par ailleurs, Rd'Évolution a accompagné la création de l'association Le Village du Possible, qui porte le projet d'acquisition d'un espace naturel commun dédié à la réalisation d'événement de sensibilisation à l'environnement, un espace de préservation de la biodiversité et un espace d'agriculture durable.

L'association organise, du 13 au 18 août à Lézan, une éco-rencontre « Terre de Convergence ». Ses objectifs sont, notamment, de fournir des solutions pour que chacun avance dans sa transition individuelle, de produire des solutions de transition territoriale, de générer le financement pour l'achat de la "Terre de Convergence", d'élaborer des fiches pratiques à destination des décideurs politiques pour les soutenir dans cette démarche de changement.

Ce projet a été élu par les citoyens dans le cadre du plan climat porté par le ministère de la Transition écologique et solidaire (appel à projets *Mon projet pour la Planète*). Il est soutenu par l'Agence française pour la biodiversité. ●

La Ressource en Watt

Initié par Rd'Évolution, ce projet a été lauréat dans le cadre de l'appel à projets « Energies coopératives et citoyennes 2018 » lancé par la Région Occitanie et l'Ademe. L'étape suivante est la création d'une société coopérative d'intérêt collectif dédiée à la production d'énergie renouvelable, et en particulier la réalisation de toitures photovoltaïques.

Ces toitures seront cofinancées par l'investissement des coopérateurs et la subvention accordée. L'objectif est que la vente d'électricité finance la transition énergétique du territoire et de ses habitants grâce à des conseils, des stages, des accompagnements... Les toitures de la Ressourcerie et de la Halle aux sports sont en cours d'étude.

En savoir plus :

www.rdevolution.org

<http://lamaisondelenergie.org/LaRessourceEnWatt>

www.terre-de-convergence.org

Un broyeur de végétaux mobile au service de tout un territoire

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère met à la disposition de ses dix-neuf communes et de leurs habitants un broyeur de végétaux mobile. Les résidus issus de la taille des arbres et des arbustes produisent un broyat aux multiples usages.

C'est dans l'objectif de limiter l'apport de végétaux à la déchèterie, de les recycler sur place et d'éviter que les particuliers ne les brûlent que la communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère a fait l'acquisition en 2016 d'un broyeur mobile. L'engin circule depuis lors sur tout le territoire intercommunal. Le bois décheté ainsi produit est destiné aux équipes communales comme aux particuliers qui en bénéficient gratuitement.

Composé de petits morceaux de bois frais, ce broyat alimente les composteurs et sert de paillage dans les potagers et les espaces verts : il contribue ainsi à limiter l'arrosage. L'engin, tracté, peut prendre en charge des branches de diamètre allant jusqu'à 15 cm. Plusieurs agents communaux ont été formés à son utilisation. Les communes qui



souhaitent en disposer, par exemple pour recycler les produits issus du débroussaillage des bords de route ou pour le mettre à disposition des particuliers, passent une convention avec la communauté de communes. Dès qu'un groupe d'habitants est demandeur, rendez-vous est pris pour organiser un chantier d'une demi-journée sur un site commun. Les habitants concernés repartent avec du broyat. Il s'agit toujours de

petits volumes de branches à broyer que les entreprises qui proposent ce type de service ne prendraient pas en charge.

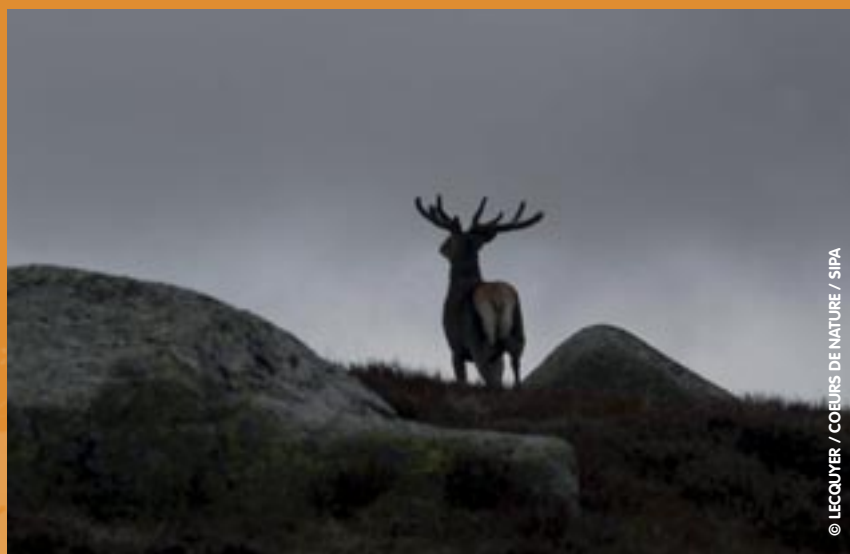
Ce projet a bénéficié d'un cofinancement de l'Ademe et du département de la Lozère. ●

Contact : Catherine Thyraud, secrétaire générale adjointe de la CCCML - poleste-croix.cccml@orange.fr - 04 66 45 90 29



Report de la chasse aux cervidés : premiers résultats

L'ouverture de la chasse aux cervidés est reportée après la période de brame dans trois zones du cœur du Parc, dans le cadre d'une expérimentation prévue sur les deux saisons 2018-2019 et 2019-2020. A l'issue de la première campagne, le bilan provisoire est satisfaisant.



© LECOQUER / COEURS DE NATURE / SIPA

Les effectifs d'ongulés sauvages, et notamment des cerfs, augmentent dans le cœur du Parc, et les dégâts causés sur les productions forestières et agricoles sont importants dans certains secteurs. Parallèlement, les amoureux de nature et de faune sauvage sont de plus en plus nombreux à venir écouter et tenter d'apercevoir les cerfs au moment du brame, et une économie en lien direct avec ce beau spectacle offert par les grands cervidés se développe. Ce contexte engendre des attentes très différentes et les risques de conflits d'usages sont réels. L'établissement public, en étroite collaboration avec l'association cynégétique du Parc national des Cévennes et le territoire de chasse aménagé du mont Lozère ouest, a donc souhaité, à titre expérimental et pendant les deux campagnes de chasse 2018-2019 et 2019-2020, que l'ouverture de la chasse aux cervidés soit reportée après la période du brame - à compter du 16 octobre - sur les trois zones de tranquillité

(ZT) pour le petit gibier de Barrandon, du mont Lozère et de Fontmort, soit au total sur plus de 5 000 ha du cœur particulièrement fréquentés en période de brame.

Cette expérimentation devrait permettre de savoir s'il est possible de réaliser les plans de chasse sur ces zones dans une période de chasse écourtée de plus de 50 jours et dans quelles conditions - en d'autres termes d'accroître l'efficacité de la chasse dans ces secteurs.

Le bilan de cette première année d'expérimentation est positif. En effet, les objectifs ont été atteints pour ce qui est de la réalisation des plans de chasse, avec des taux très satisfaisants, notamment sur les zones où les enjeux sont les plus forts. Cela résulte en premier lieu de conditions climatiques particulièrement clémentes qui ont rendu possible l'accès aux massifs jusqu'en fin de saison de chasse. Cela s'explique également par le fait que l'au-

tomne 2018 n'a pas été une « grande saison » pour les amateurs de champignons et que les animaux ont été très peu dérangés par les cueilleurs. Enfin, sur la ZT du Mont Lozère, les résultats résultent aussi de la mise en place, en plus des tirs individuels d'approche et d'affût, d'opérations de chasse collectives réalisées par les chasseurs locaux, membres de l'association cynégétique du Parc. ●

Ecouter le brame du cerf : les bons comportements

Le respect des animaux et la pérennité de ce beau spectacle qu'offre la nature passent par le respect de quelques règles de prudence ou de bon sens, comme ne pas tenter de s'approcher des cerfs et vouloir les voir à tout prix, rester à proximité d'une route ou d'une voie ouverte à la circulation, bien sûr être silencieux et discret et ne pas emmener de chien. Par ailleurs, il est interdit d'éclairer les animaux.

La chasse dans le cœur du Parc

La chasse constitue le moyen de contrôle le plus efficace des populations d'ongulés sauvages dans le Parc national. Elle est autorisée dans le cœur.

L'article 9 du décret de 2009 encadre cette activité et fixe à l'établissement public l'objectif prioritaire de parvenir, dans le cœur, à un équilibre entre les activités agricoles et forestières d'une part, et les populations de grand gibier d'autre part. Cet équilibre agro-sylvo-cynégétique doit être assuré par la chasse et par l'adoption par les agriculteurs et les forestiers d'une gestion appropriée.





Le conseil économique, social et culturel

Installé en décembre 2018 sous une forme renouvelée, le conseil économique, social et culturel du Parc national apporte désormais une expertise transversale à l'établissement public.

La loi de modernisation des parcs nationaux de 2006 a créé les conditions d'une participation active des habitants d'un parc national aux décisions de l'établissement public gestionnaire de ce territoire. Dans cet esprit, le Code de l'environnement, dans son article R331-33, a désigné le conseil économique, social et culturel (CESC) comme l'une des deux instances consultatives d'un parc national - avec le conseil scientifique - et lui a donné pour mission d'assister le conseil d'administration et la direction de l'établissement en matière, notamment, de politique contractuelle, de suivi de la mise en œuvre de la charte et d'animation de la vie locale.

Le premier conseil économique, social et culturel du Parc national des Cévennes, installé en 2011, a largement contribué à l'élaboration de la charte, en produisant de nombreux avis sur la stratégie scientifique, la réglementation du cœur du Parc - cueillette, manifestations publiques et sportives, principes de

révision du plan de circulation. Mais au fil du temps, l'instance s'est « essouffée ». « Elle avait du mal à se sentir pleinement légitime et craignait d'empiéter sur les prérogatives des commissions thématiques », confie Philippe Galzin, président du premier et de l'actuel CESC.

Il a donc fallu repenser les missions et la composition du CESC. Le choix a été fait que les membres de cette instance soient issus des commissions thématiques, ce qui renforcerait leur légitimité et leur permettrait de porter un regard transversal sur les sujets qu'ils traiteraient.

En septembre 2017, le conseil d'administration de l'établissement a adopté un nouveau règlement intérieur des instances : les membres du CESC, nommés pour 6 ans, sont tous des acteurs du territoire, volontaires et bénévoles, « experts » dans un domaine spécifique, issus d'une des huit commissions thématiques de l'établissement Parc.

Le conseil d'administration, ainsi que la directrice, peuvent saisir le

conseil économique, social et culturel pour qu'il leur apporte une vision prospective sur les enjeux majeurs auquel l'établissement est confronté.

Des rencontres inédites

L'une des priorités du CESC est d'accroître sa visibilité auprès des agents de l'établissement, des membres des autres instances et des acteurs du territoire.

Le 14 juin 2019, les membres du CESC se sont répartis en quatre groupes ; chacun a rencontré l'équipe du Parc et les élus référents d'un massif. Ces rencontres ont permis de franchir une première étape, de mieux se connaître, d'échanger sur les rôles et les missions de chacun, d'identifier des pistes de partenariat.

De nombreux thèmes ont été évoqués : tourisme, agriculture, forêt, architecture, réglementation, atlas de biodiversité communale... Cette journée a également permis de réfléchir ensemble à l'anniversaire des 50 ans du Parc.

Le conseil économique, social et

Présidence



Philippe GALZIN Président
Gîte Le Merlet
Commission Tourisme
Le Pont-de-Montvert-Sud
Mont-Lozere



Hubert PFISTER Vice-Président
Club Cévenol
Commission Patrimoine
culturel
Saint-Martin-de-Lansuscle



Matthieu ANCEY
Office de Tourisme
Cévennes & Navacelles
Commission Tourisme
Le Vigan



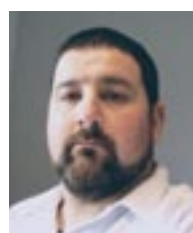
Pierre Alain AYRAL
Hydrologue, enseignant-chercheur Ecole des Mines d'Alès
Commission Biodiversité
Alès



Jordan BATIK
Pôle de Pleine Nature Aigoual
Commission Tourisme
Valleraugue



Marie Claude BERJAMIN
Représentante des Forestiers Privés du Gard (vice-présidente)
Commission Biodiversité
Bagard



Grégory BOULARD
Atelier de transformation agroalimentaire CFPPA de FLORAC
Commission Agriculture
Florac-Trois-Rivieres



Dominique BUGAUD
Chef d'Unité Biodiversité DDT 48
Commission Biodiversité
Mende



Bernard CABANNES
Président FO.GE.FOR.30
Commission Forêt
Bagard



Denis CARBONNIER
Conservateur du Musée du Désert
Commission Patrimoine
culturel
Mialet



Magali CASTELLY
Association Sentiers vagabonds
Commission EEDD
Saint-Jean-du-Gard



Sandrine CENDRIER
REEL 48
Commission EEDD
Florac-Trois-Rivieres



Nicole CONFOLENT CHABANNES
Déléguée départementale Maisons Paysannes de France
Commission Architecture, Urbanisme et Paysages
Bassurels



Philippe CHAMBON
Historien
Commission Patrimoine
culturel
Meyrueis



Florence CHOQUET
Biosphera
Commission EEDD
Cendras



Serge COLIN
Centre Ornithologique du Gard (COGard)
Commission Biodiversité
Saint-Chaptes



François COULOMB
Ordre des Architectes
Commission Architecture, Urbanisme et Paysages
Montpellier



Eric DEBENNE
Directeur du Comité Départemental du Tourisme 48
Commission Tourisme
Mende



Marie Lucy DUMAS
Le Lien des chercheurs cévenols
Commission Patrimoine
culturel



Alain DURAND
Communauté de communes du Pays Viganais
Commission Cynégétique
Bréau-et-Salagosse



Caroline ENTRAYGUES
CAUE 48
Commission Architecture, Urbanisme et Paysages
Mende



Florence FAIDHERBE
FRHPA (Fédération régionale de l'Hôtellerie de Plein Air)
Commission Tourisme
Saint-Julien-de-la-Nef



Bernard FINIELS
Représentants de l'Association cynégétique du PNC
Commission Cynégétique
Valleraugue



Patrick GALZIN
CAUE 30
Commission Architecture, Urbanisme et Paysages
Nîmes



Pauline GENDRY
Directrice des Archives départementales de la Lozère
Commission Patrimoine
culturel
Mende



Marie-Laure GIRAULT
Association En Chemin
Commission EEDD
Bédoues





Stéphanie GUINE
MNE-RENE 30
Commission EEDD
Alès



Marie HUGUET
Compétence Culture
et éducation
Commission EEDD
Florac-Trois-Rivières



Arnaud JULIEN
Directeur de la Fédération
des Chasseurs de la Lozère
Commission Biodiversité
Mende



Jean François JULLIAN
Agriculteur
Commission Agriculture
Génolhac



Patrick LAFONT
Référént tourisme SNAM
Commission Tourisme
Grèze



Alain LAGRAVE
Référént CEN
Commission Biodiversité
Florac-Trois-Rivières



Alain LAURANS
Historien
Commission Patrimoine
culturel
Mende



Gaël MARTIN
Eleveur
Commission Agriculture
Valleraugue



Francis MATHIEU
élu référént charte de
ROBIAC-ROCHESADOLE
Commission Forêt
Robiac-Rochessadoule



Daniel MEYNADIER
Agriculteur
Commission Cynégétique
Rousses



Michael MEYRUEIX
Eleveur
Commission Agriculture
Saint-Etienne-du-Valdonnez



Henri MOUYSSET
Historien
Commission Patrimoine
culturel
Aigremont



Alice MULLE
Animatrice antenne de Lo-
zère - FR CIVAM Occitanie
Commission Agriculture
Florac-Trois-Rivières



Christian NOUGUIER
Directeur adjoint ADRT 30
Commission Tourisme
Nîmes



Muriel PASCAL
Représentante Association
LOzérienne pour le Déve-
loppement de l'Emploi Agri-
cole et Rural (ALODEAR)
Commission Agriculture
Les Bondons



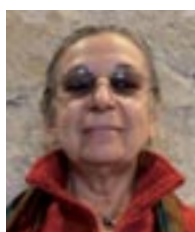
Olivier PELISSIER
TCA Aigoual Nord
Commission Cynégétique
Saint-Hilaire-de-Brethmas



Pierre PLAGNES
Communauté de communes
des Cévennes au Mont Lozère
Commission Cynégétique
Saint-Martin-de-Lansuscle



Gilles PLAN
Représentant de l'Associa-
tion cynégétique du PNC
Commission Cynégétique
Florac-Trois-Rivières



Pierrette REVEST
Association Jardins en
partage
Commission EEDD
Villefort



Monique ROCHER
Office de tourisme
Cévennes Gorges du Tarn
Commission Tourisme
Florac-Trois-Rivières



Philippe ROURE
Chambre de Métiers et de
l'Artisanat de la Lozère
Commission Architecture,
Urbanisme et Paysages
Fraissinet-de-Lozère



Marcel SAVAJOL
Marcel Immo - Représen-
tant la CCI Lozère
Commission Cynégétique
Florac-Trois-Rivières



Abel TANANE
Représentant d'entreprise de
transformation
Commission Cynégétique
Florac-Trois-Rivières



Luc TEISSONNIERE
Scierie des Plantiers
Commission Forêt
Les Plantiers



Nathalie TREMEL
Animatrice de la charte
forestière
Commission Forêt
Florac-Trois-Rivières



Nadia VIDAL
Représentante de la Cham-
bre d'agriculture Lozère
Commission Agriculture
Le Collet-de-Dèze

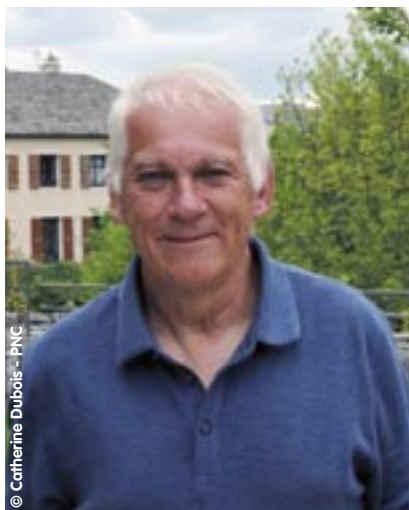
Trois séances de travail sous forme d'ateliers et de rencontres

Une première saisine a été votée à l'unanimité par le CA en novembre 2017, demandant au CESC de réfléchir à la façon de promouvoir une meilleure appropriation de « l'outil Parc » par le territoire, résumée par la formule « Comment passer du « Vous, le Parc » à « Nous, le Parc » ? Les membres du conseil et leur président, Philippe Galzin, ont commencé à travailler sur cette question lors des séances de décembre 2018 et février 2019. Les échanges, sous forme d'ateliers et de synthèses en plénière, ont été très riches. Le CESC rendra un rapport avant la fin de l'année. En attendant, il a présenté au CA, en mars 2019, ses premières propositions regroupées en quatre thématiques.

- Partager l'information avec le territoire, créer du lien social, identifier les partenariats avec les habitants, élus, associations et acteurs économiques pour mutualiser les ressources et mettre en synergie les compétences. Les membres du CESC se proposent de tisser ce lien au territoire, d'être le relais auprès de tous les réseaux y compris de la presse. Une journée a ainsi été organisée le 14 juin sur chaque massif afin que les membres du CESC et les élus référents des communes adhérentes rencontrent les équipes du Parc.
- Identifier les différents points de désaccord entre le territoire et l'établissement et proposer des voies pour y remédier : être une cham-

bre d'écho pour repérer ce qui génère du mécontentement, trouver des solutions constructives, éviter les idées reçues et l'amalgame des reproches à l'encontre de l'établissement.

- Améliorer la connaissance et la valorisation des projets conduits par l'établissement et inversement de ceux menés par le territoire de manière autonome et qui intègrent les valeurs de la charte : identifier les projets fédérateurs, reproductibles, « gagnant-gagnant », et les faire connaître.
- Développer la fierté, la prise de conscience de la plus-value d'habiter un territoire exceptionnel classé Parc national.



© Catherine Dubois - PNC

Philippe Galzin Président du conseil économique, social et culturel

En quoi le second CESC diffère-t-il du premier ?

Le premier CESC a eu un peu de mal à « trouver sa place » au sein des instances de l'établissement public du fait de l'existence historique des commissions thématiques, avec lesquelles il n'était pas simple de trouver une articulation. Aujourd'hui, les missions et le périmètre d'intervention du CESC

sont bien définis. L'assemblée a été sensiblement renouvelée et la diversité de ses membres en fait un atout, à mon sens. La direction de l'établissement est fortement impliquée, ce qui favorise l'appropriation du conseil par les équipes du Parc. La méthodologie de travail est également différente, avec moins de séances plénières et davantage de travaux de groupe et de « terrain ». La journée du 14 juin dernier en a été l'illustration.

Quelles sont les premières actions que le CESC doit mener ?

Le conseil d'administration du Parc national nous a confié une première mission qui sera notre fil rouge cette année : faire en sorte que le territoire pense et dise « Nous, le Parc » et non plus « Vous, le Parc ». Nous prenons très à cœur cette commande ! Pour nous, la priorité est déjà de faire en sorte que les équipes du Parc qui travaillent sur les massifs et la population qui y vit se rencontrent et se connaissent. Il est essentiel que se recrée une

proximité et une complicité qui ont existé mais se sont estompées.

Quelles ambitions nourrissez-vous en tant que président du CESC ?

J'ai à cœur que le CESC joue pleinement son rôle de vigie, et soit la voix de la population auprès de l'établissement public. L'anniversaire du Parc en 2020 est une opportunité formidable pour faire la fête tous ensemble, solder le passé et construire les bases de l'avenir. Tout comme l'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des scolaires est une belle réussite, le Parc doit parvenir à toucher les jeunes adultes et « les 50 ans » peuvent être un bon moyen pour les mobiliser ! Les acteurs du tourisme se réjouissent de l'existence du Parc et bénéficient de son image et de son action : mon vœu est que le Parc national soit aussi un vrai « plus » pour les acteurs du monde agricole !



Pierre sèche et lauze, des filières en devenir

Point d'orgue du programme Laubamac*, les Rencontres nationales des lauziers et bâtisseurs en pierre sèche se sont tenues les 4 et 5 avril à Florac-Trois-Rivières. Ce colloque était l'une des actions portées par le Parc national dans le cadre de ce projet qui arrive à son terme en 2019. Il a été l'occasion de dresser le bilan des actions engagées par les sept partenaires, d'échanger sur la situation actuelle des filières lauze et pierre sèche et de définir pour elles de nouvelles perspectives de développement.

Lancé en 2016 pour une durée de trois ans, le programme Laubamac, financé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) du Massif central, visait à analyser, struc-

turer et promouvoir les filières lauze et pierre sèche de ce territoire. Quatorze actions ont été portées par sept maîtres d'ouvrage, dans quatre domaines : formation et qualifica-

tion, marché et réglementation, recherche et développement, communication et sensibilisation. Le Parc national et l'association ABPS en assuraient la coordination.

*Laubamac : Lauziers et bâtisseurs du Massif central



La CMA Lozère a engagé deux actions de *formation et qualification*. Un module d'initiation à « la lauze naturelle » a été conçu à destination des apprentis du CAP Couverture pour leur donner l'envie d'utiliser ce matériau qui participe du caractère de l'architecture traditionnelle locale. Pour préserver des savoir-faire ancestraux jusqu'à alors transmis « de père en fils », la CMA a entrepris la création d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) Lauzier. L'association ABPS, pour sa part, a créé plusieurs modules de formation innovants, qu'elle a initiés sur le site de l'école professionnelle de la pierre sèche.

Dans le domaine *marchés et réglementation*, un échantillonnage de vingt chantiers a permis un retour d'expérience sur les règles professionnelles de la construction en pierre sèche. L'agence Qualité Construction, qui reconnaît les règles professionnelles des techniques courantes du bâtiment et des travaux publics, ayant accepté la construction en pierre sèche pour les ouvrages « accessoires au bâtiment », le livre Techniques de construction en pierre sèche : règles professionnelles a été publié en 2017. Vingt chantiers ont été identifiés, leurs pathologies et les risques potentiels dans le temps ont été analysés et des préconisations ont été faites.

Autre action dans ce domaine, portée par le Parc national, une étude de marché des filières lauze et pierre

sèche a été réalisée. Si la filière pierre sèche est dynamique et son marché prometteur, le micro-marché de la lauze est fragile et la filière n'est présente que là où les acteurs publics la soutiennent.



En matière de *communication et sensibilisation*, l'association ABPS a travaillé sur trois outils de promotion de la pierre sèche : un dépliant de présentation de la filière, de l'association et de l'école professionnelle, destiné à un large public ; une pochette technique dédiée aux élus, professionnels et prescripteurs ; une exposition itinérante sur la filière et le métier de bâtisseur, support de communication utilisé dans diverses manifestations, et une exposition permanente située au siège de l'association, à l'Espinassas, sur la commune de Ventalon en Cévennes. Le PNR des Grands Causses a porté une action autour de la pierre sèche clavée – ou « clavade »-, technique

d'appareillage drainante et auto-bloquante. Une réflexion est en cours sur l'opportunité de l'utiliser pour des applications contemporaines, notamment en milieu humide. Une étude sur les différentes typologies de calades, éléments patrimoniaux remarquables témoignant d'un savoir-faire spécifique a été conduite par le PNR des Monts d'Ardèche.

Enfin, quatre actions ont été conduites dans le domaine *recherche et développement*. Une plateforme de recherche nationale et d'essais a été créée à l'Espinassas et des tests de comportement menés avec succès sur un mur de soutènement en pierre sèche. Le site constitue désormais un pôle de recherche et d'expérimentation permanent. Une thèse sur l'approvisionnement en lauze calcaire à l'échelle du Massif central, menée par un étudiant de l'École des mines d'Alès, a traité les questions de la pérennisation de la ressource sur les plans qualitatif et quantitatif. L'ouverture d'une micro-carrière pour fournir de la pierre locale à un chantier de restauration de toitures en lauzes dans le Lot, action portée par le PNR des Causses du Quercy, s'est avérée une solution pertinente de développement durable, économiquement compétitive, respectueuse de l'environnement, au service du patrimoine culturel. Enfin, le Parc national a conduit une étude sur l'usage contemporain de la pierre sèche et de la lauze. Ce travail vise à faire connaître les qualités de ces matériaux et techniques pour inspirer les créations actuelles architecturales et paysagères, dans un contexte de montée en puissance de l'utilisation de la pierre sèche.

(suite page 18)

Les porteurs d'actions

- Parc national des Cévennes
- Artisans bâtisseurs en pierres sèches (ABPS)
- Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) de la Lozère
- Ecole des mines d'Alès
- PNR des Causses du Quercy
- PNR Monts d'Ardèche
- PNR des Grands Causses





Hélène Bouchard-Seguín, architecte, auteure de l'étude sur les usages contemporains de la pierre sèche et de la lauze

Peut-on parler d'une renaissance de la pierre sèche ?

Tout à fait. Depuis les années 90, grâce à l'énergie des professionnels qui se sont structurés et au monde associatif qui est très dynamique, l'essor de la pierre sèche est impressionnant. Le travail réalisé au niveau national a porté ses fruits. Cette technique de construction des murs est reconnue et prise en compte par les assurances grâce à la publication des Règles professionnelles, et la création de deux niveaux de certificats de qualification professionnelle permet de répondre au marché public. La pierre sèche est reconnue pour sa dimension écolo-

gique : la faible énergie grise de sa construction, son recyclage en fin de vie, son accueil de la biodiversité, ses qualités drainantes... lui donnent une bonne place dans le contexte environnemental actuel. Son travail est valorisant et créateur de lien, comme le montrent les chantiers participatifs et d'insertion. La pierre sèche est porteuse d'économie locale et de recherche. Son savoir-faire est aujourd'hui inscrit au patrimoine culturel immatériel.

Quels sont les usages contemporains de la pierre sèche ?

De plus en plus de territoires sont sensibilisés à la fragilité du paysage et à l'importance de le préserver. La restauration du patrimoine est une part importante de l'usage contemporain de la pierre sèche. Particuliers, associations, entreprises et collectivités en sont les acteurs et/ou les prescripteurs. Ces projets sont d'autant plus soutenus par les territoires quand ils sont liés à l'économie locale, agricole ou touristique. On réalise aujourd'hui des ouvrages de types nouveaux dans l'aménagement paysager et urbain et dans les milieux de l'art, mais aussi dans l'architecture comme

élément porteur drainant et anti-sismique. La pierre sèche est aussi mise en valeur par des sentiers d'interprétation (par exemple à l'Espinas) et dans des expressions artistiques.

La lauze est-elle également utilisée dans les ouvrages contemporains ?

L'usage de la lauze est plus classique : elle assure principalement l'étanchéité des toits. Les œuvres artistiques sont rares et elle est peu posée sur des constructions neuves. Son coût reste un frein et des aides privées comme celles de la Fondation du patrimoine viennent compléter les aides publiques qui permettent d'aider à restaurer le bâti ancien, ce qui, avec la préservation de l'approvisionnement en pierre locale, est essentiel pour pérenniser le patrimoine et la transmission des savoir-faire. L'avenir de la lauze dépend de la recherche et de la professionnalisation afin de donner confiance aux maîtres d'ouvrage et aux architectes. Les politiques publiques ont un rôle majeur à jouer dans la sauvegarde de la filière lauze qui participe aussi à l'économie circulaire.



Terrasse couverte d'un restaurant en pierre sèche et lamellé en Espagne

Les filières en quelques chiffres

La lauze

- > 100 TPE au niveau national
- > Un chiffre d'affaire de 10 millions €
- > 4 types de lauzes se répartissent le marché de couverture : schiste (42%), calcaire (37%), phonolite (10%) et gneiss (10%)
- > 80 % de lauzes de récupération
- > En 10 ans, le nombre de carrières est passé de 11 à 5. 80 % d'entre elles sont situées dans un rayon de 150 km autour de Florac
- > Le prix du m² de couverture en lauze de schiste oscille entre 100 à 400 € contre 300 à 1000 € pour un m² de lauze calcaire.



La pierre sèche

- > 200 TPE au niveau national
- > Un chiffre d'affaire de 8 millions €
- > 92 % des bâtisseurs réalisent plus de 30 % de leur activité sur la pierre sèche
- > 20 000 m² d'ouvrages en pierre sèche sont construits par an
- > 42 % des pierres proviennent des sites d'extraction
- > Le prix moyen s'élève à 350€ le m² que ce soit de la pierre de récupération ou extraite.

(suite de la page 16)

Dans la continuité du programme Laubamac, un second programme baptisé Laubapro est en cours d'instruction par le CGET Massif central en vue d'un nouveau soutien financier. Laubapro sera résolument tourné vers le développement économique et la création d'emplois.

Un travail collaboratif sur plusieurs territoires d'expérimentation, unissant professionnels et techniciens, associations, scientifiques, élus et la population locale, sera mené. Les actions viseront à accompagner la structuration des filières lauze et pierre sèche et de l'approvisionnement en matériaux locaux en déve-

loppant des complémentarités interfilières dans le Massif Central. Quatre structures rejoignent les partenaires du programme Laubamac : l'association Artisans Lauziers Couvreur (ALC), l'association Gens des pierres, le Parc naturel régional d'Aubrac et la communauté de communes Comtal Lot Truyère. ●



© N. Maitteverme - PNC

Pierre Lerouxel, chef de l'entreprise Lerouxel Couverture

Âgé de 32 ans, Pierre Lerouxel a repris l'entreprise de couverture fondée par son père à Barjac (Lozère) en 1983.. « J'ai été en apprentissage dans l'entreprise de mon père pendant deux ans et je suis parti faire un tour de France avec les Compagnons du Devoir durant sept ans ». Pierre Lerouxel est ensuite revenu s'installer dans sa région natale pour exercer le métier qu'il a choisi très jeune. « J'aime mon métier, la lauze est chargée d'histoire et pérenne car

elle a une durée de vie d'au moins 300 ans ». L'entreprise compte 7 salariés dont des jeunes. « Il est très difficile de recruter car le personnel manque de formation et les jeunes ne sont pas attirés par les métiers du bâtiment. S'orienter vers un CAP après la 3ème n'est pas perçu comme un signe de réussite, on pousse plutôt les jeunes à faire des études et non un métier manuel. Les jeunes que nous avons recrutés ont pour la plupart passé le bac avant de « décrocher » et de s'orienter vers les métiers du bâtiment ». Pour susciter des vocations, l'association des métiers du patrimoine, dont Pierre est membre, a mené des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, à l'occasion de manifestations et d'expositions. Si recruter n'est pas aisé, en revanche, les chantiers ne manquent pas. Le carnet de commandes de l'entreprise est rempli pour une année. Elle

travaille principalement en Lozère et dans les départements limitrophes pour des particuliers « car les délais de réalisation sont plus souples que pour un chantier public ». Comme la plupart des entreprises, pour refaire une toiture, Lerouxel couverture utilise majoritairement des lauzes de récupération ; les lauzes issues de carrières d'extraction ne représentent que 10 à 15 % de la couverture. Les lauzes sont démontées, retaillées, recalibrées et posées. Le chef d'entreprise est confiant dans l'avenir car la couverture en lauze est un marché de niche. L'avenir des carrières est quant à lui plus incertain en raison notamment de la main d'œuvre vieillissante. « Le métier de couvreur s'est modernisé, mécanisé, une femme peut exercer ce métier alors que le métier de carrier s'effectue toujours à l'ancienne ». En dix ans, le nombre de carrières a diminué de moitié.

En savoir plus :

- vidéos, chaîne YouTube du PNC : La filière lauze calcaire, volets 1 et 2 Rencontres nationales des lauziers et bâtisseurs en pierre sèche



Albert Douchy, pépiniériste et maraîcher, a démarré son activité agricole en 2017 à Grizac, sur le mont Lozère, dans le cœur du Parc national. Il est l'un des nouveaux bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* pour l'ensemble de la production des *Jardins de Grizac*.



Albert Douchy, Les Jardins de Grizac

DSEV : Vous venez d'obtenir la marque *Esprit parc national*. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

AD : Je suis fier de l'avoir obtenue car elle atteste du fait que je produis des légumes et des fruits de grande qualité malgré les nombreuses contraintes géographiques – ici, les parcelles sont petites et difficiles d'accès -, climatiques - nous sommes à plus de 1 000 m d'altitude - et réglementaires - mon exploitation est en cœur de Parc : les aménagements ne sont pas toujours possibles, les démarches sont

parfois compliquées. La marque va contribuer à me donner une plus grande visibilité, ce qui est important non pas tant ici, mais pour toucher une clientèle plus éloignée, par exemple dans les deux boutiques où se vendent mes produits à Paris et Lyon. Elle est aussi une reconnaissance de mes pratiques respectueuses de l'environnement : pas d'engrais chimique ni de pesticide, un désherbage manuel, pas de paillage plastique, des semences « bio » et même du sucre « bio » pour mes confitures !

DSEV : En fait, vous produisez « bio » mais n'êtes pas certifié AB. Est-ce la prochaine étape ?

AD : Oui. Le label n'est pas pour moi une fin en soi. Mon projet a toujours été de vivre et travailler « au pays », de produire et vendre en circuit court. Les gens d'ici me connaissent, ils savent comment je travaille et n'ont pas besoin que je sois certifié AB. Mais il est très difficile sur le plan économique de compter uniquement sur les habitants et les visiteurs locaux... Aujourd'hui, je dois essayer de trouver des revendeurs dans des lieux plus fréquentés et pour toucher leur clientèle, le label AB sera important.

DSEV : Les difficultés vous font-elles parfois regretter vos choix de lieu de vie et de travail, ou de pratiques professionnelles ?

AD : Je n'imaginerais pas vivre ailleurs ni différemment. Pour moi il est logique et cohérent de m'être installé, avec Gaëlle et nos enfants, dans un endroit que je connais, que j'aime, où se trouvent mes proches et mes amis, et de travailler comme je le fais, avec la terre et non contre elle ! ●

Les Jardins de Grizac en quelques chiffres

4 000 m² de terre dédiés au maraîchage (légumes d'hiver, tomates, oignons doux, petits fruits, fruits sauvages...).

- 650 arbres en pépinière
- 73 variétés de pommiers
- 25 variétés de poiriers
- 25 variétés de pruniers



© Catherine Dubois - PNC

Esprit Cévennes **PARC NATIONAL** Les nouveaux bénéficiaires *Esprit parc national* 2019

Fruits, légumes et produits transformés

- Les Jardins de Grizac (Pont-de-Montvert)
- Les Vergers d'automne (Ventalon-en-Cévennes)
- La Ferme équestre des Mourènes (St-André-de-Lancize)
- Olivier FABRE (St-André-de-Majencoules)
- Camille et Maryline FAGES (le Collet-de-Dèze)
- Marie de Mazet (Monoblet)
- La ferme de Solpérières (Vébron)
- Bambous du Mas de Lay (St Sébastien d'Aigrefeuille)

Vin

- Domaine de Cabridelles (Ispagnac)
- Mas des Magnans (Monoblet)
- Mas du Saulier (Monoblet)
- Mas Seren (Anduze)

www.espritparcnational.com



Le ravin secret de Champernal

Dans ce ravin encaissé dominé par un impressionnant viaduc, les activités humaines se conjuguent avec les caprices du climat, donnant naissance à un écosystème méditerranéen spécifique. Entre le foisonnement d'une nature en perpétuelle évolution et la quiétude des vestiges du passé, ce sentier propose au randonneur d'accompagner ses premiers pas de naturaliste.

Le nouveau sentier de Champernal, situé en bordure de la N106, sur les communes de St-Privat-de-Vallongue et Ventalon-en-Cévennes, a été inauguré au printemps. Il s'inscrit dans le schéma d'interprétation du Parc.

Cette petite boucle de 2 km chemine dans un ravin encaissé dominé par un impressionnant viaduc ferroviaire, ouvrage d'art le plus haut de la ligne de chemin de fer qui reliait Florac à Ste-Cécile d'Andorge. Une partie du linéaire du sentier de Champernal correspond en effet à un tronçon de l'ancien chemin de fer départemental (CFD), future Ligne verte des Cévennes. En 2016, l'établissement public a fait le choix de redonner vie à ce sentier d'interprétation, en lien avec le projet de voie verte, pour étoffer l'offre de découverte des milieux naturels, de la faune et de la flore locales spécifiques. Le dispositif de médiation, limité à un dépliant associé à des bornes numérotées, ne correspondait plus aux attentes du public.

Le ravin secret de Champernal – qui doit son nom au fait qu'il est très peu visible de la route nationale 106 – n'est pas seulement un site de vulgarisation de connaissances naturalistes. Il a vocation à sensibiliser le public et notamment les familles aux enjeux de protection des patrimoines naturels et de la biodiversité, et aux spécificités de la flore méditerranéenne et des écosystèmes propres à ce ravin isolé.

Le parcours est jalonné de sept étapes que l'on peut découvrir indépendamment les unes des autres. Chacune est marquée par un panneau, un totem, une table de lecture... illustré de très belles aquarelles de Chantal Daquo, privilégiant des textes courts et une découverte ludique par le biais de devinettes, de silhouettes, de recherche d'indices... Un grand panneau interactif présente le châtaignier et le désigne comme « un arbre mort qui grouille de vie ». En effet, en soulevant des clapets, les curieux découvrent les hôtes de cet arbre accueillant : genette commune,



pic épeiche, barbastelle, prostomis mandibulaire. Ces deux derniers sont prétextes à informer sur les actions engagées par le Parc en faveur des chauves-souris et des coléoptères saproxyliques – inventaires, suivis, participation aux plans nationaux d'action.





Situé non loin du ruisseau de Conchès, un totem fait découvrir la faune du cours d'eau en associant indices de présence et espèce animale : ainsi, une épreinte atteste de la présence d'une loutre, un fragment de pince ou de carapace, de celle de l'écrevisse à pattes blanches, une exuvie - peau quittée par un animal lors de sa mue -, de celle de la libellule nommée cordulegastre annelé...

Le sentier traverse des terrasses, certaines abandonnées, d'autres plantées de châtaigniers. Une table de lecture de ces « bancels » ou « faïsses » accompagne le marcheur dans sa découverte ; une autre présente la dynamique d'une forêt méditerranéenne - depuis un couvert de lichens et de mousses sur un éboulis jusqu'à un peuplement de chênes pubescents. Plus loin, une aquarelle dévoile les espèces qu'abrite un ravin méditerranéen, parmi lesquelles la couleuvre de Montpellier, la buse variable, ou encore des mousses, des lichens et des fougères... ●

> à proximité

Séjourner, découvrir, visiter



© O. Prohin - PNC

La ligne verte des Cévennes

Le projet de voie verte sur l'ancienne voie de chemin de fer du CFD est lancé! La première pierre a été posée le 14 juin à Florac-Trois-Rivières. Ce parcours de 49 km remontera la Mimente à partir de Florac jusqu'au col de Jalcreste puis suivra la vallée du Gardon d'Alès jusqu'à Ste-Cécile d'Andorge. Il accueillera toute l'année randonneurs pédestres, cyclistes et équestres.



© N. Thomas - PNC

Le Mémorial de Champdomergue

Accessible depuis le sentier de petite randonnée (PR) du même nom, cet espace de

mémoire a été érigé en 2012 en souvenir de la prédicante Françoise Brès, exécutée en 1701, du premier combat des camisards contre les troupes royales, en 1702, et des vingt-huit résistants qui s'y cachèrent en 1944.



Les Cessenades

Sophie et Martin Waterkeyn accueillent leurs hôtes dans leur splendide mas cévenol situé au cœur de 24 hectares de nature, sur le versant sud du Bougès. Ils sont bénéficiaires de la marque *Esprit parc national* pour leurs quatre chambres d'hôtes. Ils proposent également une table d'hôtes où sont servis, en terrasse ou autour d'un bon feu de cheminée, de délicieux dîners concoctés à base de produits du terroir et du potager. Un espace détente avec jacuzzi et la possibilité de se baigner en rivière à proximité complètent l'offre réservée à leurs clients.

Les Cessenades

St-Frézal-de-Ventalon
48240 Ventalon-en-Cévennes
04 66 45 48 31



> Les nouveaux arrivés



Martine Bourgade a rejoint le secrétariat général le 4 mars 2019 en tant que Chargée de la commande publique, des conventions et des contrats. Elle est basée au siège de

l'établissement public, à Florac-Trois-Rivières. 04 66 49 53 38



Benoît Gineste est technicien Connaissance et veille du territoire sur le massif mont Lozère depuis le 14 janvier 2019. Il est basé au Pont de Montvert Sud Mont

Lozère. Actuellement en formation, son intérim est assuré par Myriam Jamier – 06 99 76 76 64.



Pierre Guéniot a pris ses fonctions de technicien Agri-environnement sur le massif mont Lozère le 1^{er} avril 2019. Il est basé à Génolhac – 04 66 61 28 26 – 06 81 60 25 99



Valérie Quillard est technicienne Connaissance et veille du territoire sur le massif Causses-Gorges depuis le 14 janvier 2019. Elle est basée au Villaret (Hures-la-Parade).

Actuellement en formation, son intérim est assuré par Hervé Picq – 06 77 97 66 51

> Ils ont pris leur retraite

Rolande Martell, assistante du service Connaissance et veille du territoire, a pris sa retraite le 1^{er} janvier 2019. Elle était arrivée au Parc national des Cévennes le 1^{er} janvier 1998.



> La Maison du Tourisme et du Parc est ouverte !

Après 16 mois de travaux, la maison du Tourisme et du Parc national a ouvert ses portes au public le 1^{er} juillet dans le bâtiment de l'ancienne gare de Florac. Ce lieu spacieux et lumineux, nouvelle vitrine du territoire, traduit une volonté partagée par les partenaires du projet de sensibiliser les publics aux richesses d'un espace naturel protégé et de promouvoir la destination touristique du territoire.

**Ouverture : tous les jours, 9h30 - 12h30
14 h - 18h30 - 04 66 45 01 14
info@cevennes-parcnational.fr**

> Un été avec le Parc

Apprendre à reconnaître les papillons, partir à la recherche du castor, rencontrer un berger, admirer la beauté d'un ciel nocturne, comprendre le travail des agents de l'établissement... Quelque 180 animations gratuites sont proposées en juillet et en août sur l'ensemble du territoire. Programme disponible dans les maisons du Parc et les relais d'info et sur <http://destination.cevennes-parcnational.fr>, rubrique Animations.



> Florac Festival Photo



La première édition de ce festival photo de rue animera le bourg de Florac jusqu'au 30 septembre. Plus de 200 œuvres « format XXL » de

25 photographes - dont des agents de l'établissement public du Parc - rendant hommage à la beauté de la terre cévenole sont exposées en extérieur. Temps fort du festival, "Itinérance photographique" se déroulera du 13 au 15 septembre : 25 photographes nationaux et internationaux présenteront leurs œuvres dans cinq lieux floracois.

www.floracfestivalphoto.net

> Une journée avec le Parc en Piémont cévenol

Pour sa 3^e édition, la manifestation aura lieu à Monoblet les 21 et 22 septembre. L'objectif est de faire connaître aux habitants les actions réalisées par le Parc avec les acteurs locaux, et celles menées par la commune qui concourent à la mise en œuvre de la charte du territoire. Parmi les temps forts : mise à l'honneur des professionnels bénéficiaires de la marque *Esprit parc national*, extinction de l'éclairage public en soirée, concert de jazz, loto de la biodiversité, randonnées thématiques...

www.cevennes-parcnational.fr

> 3^e rencontre nationale du réseau « Petites chouettes de montagne »

du 17 au 19 octobre prochain, à Florac-Trois-Rivières, organisée par la LPO et l'ONF, en partenariat, pour cette édition 2019, avec le Parc national des Cévennes.

Inscriptions : <http://rapaces.lpo.fr/chevchette-tengmalm/les-rencontres-du-reseau>



> nouveautés

> Vient de paraître



Carte touristique du Parc national des Cévennes 9 € Editée par l'IGN dans une toute nouvelle collection dédiée aux parcs nationaux de France, cette carte routière au 1/50 000 propose au visiteur de découvrir l'offre de randonnée du Parc national : chemins de grande itinérance (GR, GTMC VTT, 160km de Florac), sentiers de petite randonnée (PR), sentiers d'interprétation. Les principaux sites de visite et les plus beaux points de vue du Parc sont signalés. Les lieux d'information

touristique, maisons du Parc et relais d'information, sont également indiqués.

En vente dans les Maisons du Parc, les librairies et à la boutique en ligne sur www.cevennes-parcnational.fr

> À la boutique

En vente dans les Maisons du Parc, les relais d'info du Parc et à la boutique en ligne www.cevennes-parcnational.fr



Beau mug en céramique, bleu nuit aux couleurs du label « Réserve internationale de ciel étoilé ». Son design vintage plaira aux nostalgiques de la timbale en fer ! Adapté au micro-ondes et au lave-vaisselle. **6,00 €**

Joli mug en porcelaine blanche décoré d'une spirale orange, emblème des parcs nationaux. Un produit français d'une excellente qualité. Adapté au micro-ondes et au lave-vaisselle. **13,00 €**



De concert avec la nature, Comme un poisson dans l'eau, Comme une soudaine envie ce voler, Un toit pour moi 8,90 €

Magnus Philodolphe Pépin, étonnant petit personnage haut comme trois pommes, animé d'une curiosité sans fin, guide le tout jeune lecteur dans son monde merveilleux.



De magnifiques albums portés par de grandes images réalisées à l'aquarelle, dans l'esprit des dessins scientifiques et botaniques des cabinets de curiosités. **16,50 €** (l'album) • Dès 4 ans - Textes et illustrations : Thierry Dedieu - Editeur : Petite Plume de carotte



J'observe les mammifères 16,00 €

Ce livre fourmille d'astuces pour faire des observations inoubliables de ces animaux si discrets et souvent farouches. Il offre aussi des clés pour aller plus loin, identifier tous les mammifères et comprendre leur comportement. Il fournit enfin toutes les

informations pour se connecter aux bons réseaux et participer aux recensements et actions associatives • Edition La Salamandre

Objet livré à plat contenant des pièces à assembler.

Mouton : 10,00 €
Abeille, Rosalie des Alpes : 7,95 €



Fait en carton recyclé et imprimé avec des encres végétales.

> Au centre de documentation et d'archives



Louis CAGIN (sous la dir. de).
Pierre sèche : Théorie et pratique d'un système traditionnel de construction.
Paris : Eyrolles, 2017. - 223 p.

Cet ouvrage de référence est composé de six chapitres indépendants et complémentaires : archéologie et histoire des maçonneries à pierres sèches ; pierre sèche et société ; les versants en terrasses ; les paysages de la pierre sèche ; analyse technique de la construction ; la vision du mécanicien. Richement illustré au moyen de schémas, dessins et photographies, le livre est le fruit du travail de nombreux intervenants. Cote : CD05505

AUBERT Marie-Anne. Bâisseurs de paysages en Cévennes : les jardiniers de la pierre.
Champ Social (Editions), 2006.

L'auteur a recueilli dans cet ouvrage divers témoignages des bâtisseurs en pierre en Cévennes. Il est illustré par ses nombreuses photographies, approche singulière montrant que l'esthétique, la forme et l'histoire se croisent dans le rapport qu'entretiennent les habitants avec la matière, le paysage et avec leur propre existence. Cote : CD04883

Ces documents ainsi que de nombreuses autres références sont consultables au **Centre de documentation et d'archives** à Génolhac, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 de préférence sur réservation - 04 66 61 19 97 - pauline.roux@cevennes-parcnational.fr





Parc national
des Cévennes

Exposition

Au cœur de la nuit

Ciel étoilé du Parc national des Cévennes

du 15 juillet au 10 septembre 2019

Salle d'exposition du château • Florac-Trois-Rivières

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Renseignements au 04 66 45 01 14



www.cevennes-parcnational.fr